

## Compte-rendu du Groupe Habitat Privé du 25 février 2019

Réunion téléphonique de 17h à 18h50

- Membres du GHP présents : Damien Le CLERC (*CITEMETRIE*), Thierry COLIN (*URBAM*), Nicolas CROZET (*URBANIS*), Pierre OLIVIER (*COPRO +*), Nico DEMBINSKI (*ALTAIR*), Yves JULOU

### 1. Préparation de la feuille de route du GHP pour 2019

Un plan d'action pour 2019 a été ébauché lors de la réunion GHP du 14 janvier 2019. Certains points sont à développer, d'autres à choisir pour les priorités d'actions de la convention Anah - ACAD.

4 objectifs ont été retenus :

Objectif 1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication

Le point 3 « développer de nouveaux partenariats » devient : « Diffuser ces éléments (dossier de presse de présentation du GHP et charte qualité remise en forme) aux différents partenaires composant le Forum des politiques de l'habitat privé (Anah, CDC, Ministère, Action Logement, ANRU, AMF, USH) ».

Objectif 2 : Produire 3 notes prospectives

Afin de définir plus précisément ce que les membres du GHP attendent de ces notes et quelles sont leurs capacités contributives, il est proposé un tour de table lors de la réunion physique du 1<sup>er</sup> avril.

Objectif 3 : Réactiver la réflexion et l'action contre la concurrence déloyale

Afin d'assurer une meilleure articulation entre le GHP et le groupe Concurrence déloyale, Il est souhaité que Marina Brodsky participe à notre réunion du 1<sup>er</sup> avril ⇨ Yves se charge de la contacter.

Objectif 4 : Suivre les objectifs de la convention ANAH et préparer son renouvellement en 2020

Axes et actions de la convention retenus pour 2019, et parfois reformulés :

- Axe 1 : Contribuer à l'efficacité des réseaux intervenant dans l'amélioration de l'habitat privé
  - a) Contribuer à une plus forte territorialisation des politiques de l'habitat privé
  - b) Accompagner la démarche de simplification et dématérialisation des demandes de subvention
  - c) Entretien nos compétences et expertises d'opérateurs
  - d) Contribuer à la clarification des dispositifs
- Axe 2 : Contribuer à une transition énergétique de qualité pour le parc privé
  - a) Accompagner la massification des rénovations énergétiques dans la mise en œuvre et le suivi du programme Habiter Mieux, dans une optique d'accompagnement des populations les plus fragiles
  - b) Accompagner le renforcement des actions de détection des passoires thermiques et de lutte contre la précarité énergétique

- Axe 3 : Amplifier l'intervention en direction des copropriétés
  - a) Contribuer à l'évolution des méthodes et dispositifs de traitement des copropriétés
  - b) Participer à l'animation et à la structuration du réseau d'acteurs de la copropriété
  - c) Participer aux évolutions réglementaires futures
- Axe 4 : Accompagner le renforcement de la lutte contre l'habitat indigne

## 2. Préparation du bilan GHP 2018

Le bilan d'activité du GHP doit être présenté à l'Anah avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, avec la feuille de route 2019.

4 tableaux ont été transmis et ont été remplis par la plupart des membres

### 1. tableau de suivi de la convention 2018

Il est demandé à chacun de vérifier si toutes vos contributions ont été indiquées et de remplir la colonne « Détails de production » afin d'objectiver auprès de l'Anah les temps valorisés.

### 2. tableau des implantations à mettre à jour

Merci de vérifier que vous avez noté les différences avec les implantations de votre structure fin 2017.

### 3. tableau destiné à recenser les problèmes rencontrés par l'utilisation du SEL Anah

Nos remarques, nos interrogations et les évolutions que nous souhaitons seront transmises à l'Anah pour continuer à améliorer le SEL.

### 4. tableau indiquant la contribution de chaque structure au programme Habiter Mieux

Yves et Damien compileront les résultats de ces tableaux pour la fin mars.

## Notes de synthèse

Par ailleurs, Il est demandé à chaque pilote thématique de préparer avant la fin mars une note de synthèse des actions réalisées, des difficultés rencontrées et des pistes proposées pour 2019, qui sera intégrée au bilan 2018.

### *Rappel des pilotes*

- Charte qualité, Agrément                   ⇒ [REDACTED] Nicolas Crozet
- Dématérialisation des dossiers Anah   ⇒ [REDACTED] Thierry Colin
- Habiter Mieux                                ⇒ [REDACTED] Damien Le Clerc
- Copropriétés                                 ⇒ [REDACTED] Stéphane Garcia

## 3. Points divers

### 3.1 Prime « coup de pouce » associée au dispositif HMA

Nico Dembinski a souhaité aborder la question de la nouvelle "Prime coup de pouce" (4 000 €) et son association au dispositif Habiter Mieux Agilité (PAC à 1 €...) ?

N.Dembinski : « Le gouvernement confie dorénavant (tant financièrement que techniquement !) l'amélioration énergétique des habitations des particuliers à de grands groupes (TOTAL, EDF, Suez, Effy...). Il s'agit d'une nouvelle offre faite sur mesure pour les grandes entreprises avec force de commerciaux, au même titre que l'a déjà été le dispositif des combles à 1€ dont nous connaissons aujourd'hui les limites et dérives... »

Cette appréciation est partagée par les participants :

D. Le Clerc : « Les grands groupes récupèrent les CEE, ce qui pose la question de comment se finance l'Anah ? ». Damien est inquiet de cette dérive et indique qu'une expérimentation est en cours en Maine et Loire où l'Anah propose que le diagnostic fait par ENGIE soit considéré comme diagnostic énergétique suffisant pour un financement Anah, et crée ainsi une situation où un grand groupe est juge et partie car il propose ses solutions et pas forcément celles correspondant aux besoins des propriétaires. Il fait remarquer que les opérateurs sont concurrencés aussi en secteur programmé. D'une manière plus générale, il pose la question de l'intérêt de l'Anah à faire entrer ces groupes dans le jeu.

N.Crozet pense que l'Anah s'est fait piéger sur Habiter Mieux et se fait déshabiller aujourd'hui sous la pression du gouvernement. Il propose de faire remonter à l'Anah ce qu'on observe sur le terrain, les désordres consécutifs aux combles à 1 €, le remplacement par ENGIE de chaudières neuves pour des chaudières à condensation ou des pompes à chaleur...

Face à cette analyse partagée des risques et des inquiétudes, il est décidé de mettre en place un document partagé afin que chacun inscrive ses observations, ses remarques et ses inquiétudes.

⇒ Damien met en place rapidement un document en partage. Une synthèse sera à faire fin mars afin de joindre une note au bilan 2108, ou de l'incorporer au bilan.

### 3.2 FORUM des politiques de l'habitat privé

Une réunion est proposée aux membres du GHP dans le cadre de l'évaluation en cours du FORUM. Elle se tiendra par visio conférence le 4 mars de 14h à 16h. Un questionnaire préparatoire a été adressé par mail aux participants inscrits.

Participants prévus : Nicolas Crozet, Thierry Colin, Damien Le Clerc, Ozone

Pour plus d'informations, contacter Nicolas Crozet.

**Prochaine réunion physique du GHP : lundi 1er avril 2019 à 14h**

**au Two Eat Work Café**

**11 rue Notre Dame de Nazareth – 75003 Paris**

*CR rédigé par Y Julou le 27 février 2019*